



Février 2023

Les prix baissent de 1,0 % en février. En revanche, sur un an, ils augmentent de 3,4 %.

En février 2023, l'indice général et l'indice hors tabac diminuent de 1,0 %. Cette baisse concerne les services (-1,5 %) et l'énergie (-3,8 %). Par contre, les prix de l'alimentation et des produits manufacturés augmentent respectivement de 0,1 % et 0,3 %. Les prix des tabacs sont stables.

En glissement annuel, l'indice général augmente de 3,4 % et l'indice hors tabac de 3,2 %.

Les prix des services diminuent globalement de 1,5 %, après deux mois d'augmentation. Ils sont essentiellement tirés à la baisse par les tarifs des transports aériens internationaux de voyageurs, particulièrement importante ce mois-ci (-19,6 %) et qui marque la fin de la période de vacances scolaires. La rentrée s'accompagne d'une augmentation des tarifs de protection sociale (+6,6 %) qui comprennent notamment les services de garderie (crèches, jardins d'enfants...) et dans une moindre mesure des inscriptions scolaires et du soutien scolaire (+1,6 % pour la division « enseignement, éducation ») et des cantines (+0,6 %). Cette dernière influence à la hausse les services de restauration (+0,2 %), mais la diminution des prix des services d'hébergement (-1,1 %) compense cette augmentation et stabilise les prix de la division « Hôtellerie, café, restauration ».

Sur les douze derniers mois, les prix des services augmentent de 1,8 %.

La baisse des prix de l'énergie s'accroît ce mois-ci (-3,8 % après -1,3 % en janvier).

Elle concerne l'ensemble des prix des énergies, sauf ceux de l'électricité, qui sont stables.

Ainsi, les prix des huiles et carburants diminuent de 6,8 %, ceux du gaz de 2,0 % et ceux des combustibles solides de 4,5 %. Dans le détail, le prix du gazole fléchit de 8,7 % pour s'établir à 160,3 F/L (contre 175,5 F/L en janvier) et celui de l'essence de 6,2 %, à 162,1 F/L (contre 172,9 F/L le mois précédent).

En un an, les prix de l'énergie restent toutefois en augmentation de 7,5 %.

-1,0 % sur un mois

Février 2023

(Base 100 en décembre 2021)

L'indice des prix à la consommation des ménages hors tabac s'élève à 104,24 et l'indice général à 104,68

Sur un mois :

Les prix hors tabac diminuent (-1,0 %)

L'alimentation est stable (+0,1 %)

Le tabac est stable (0,0 %)

Les produits manufacturés progressent (+0,3 %)

L'énergie recule (-3,8 %)

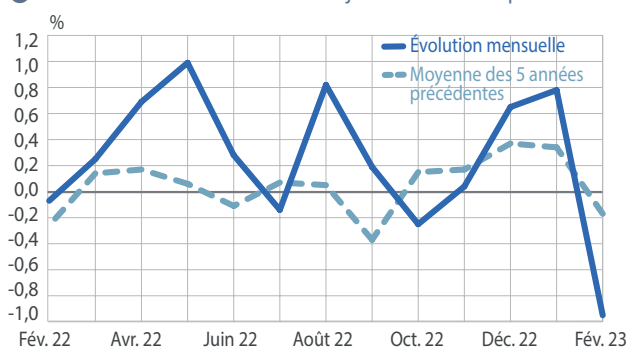
Les services diminuent (-1,5 %)

Sur les douze derniers mois :

L'indice général augmente de 3,4 %

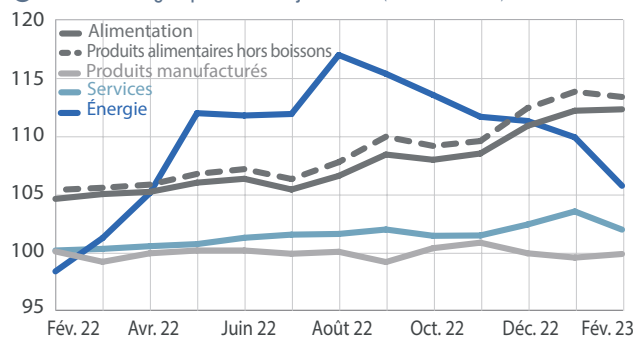
et les prix hors tabac de 3,2 %

● Évolution mensuelle de l'inflation et moyenne des 5 années précédentes



Source : Isee

● Indices des regroupements conjoncturels (base 100 déc. 2021)



Source : Isee

Les prix de l'**alimentation** sont stables ce mois-ci (+0,1 % après +1,2 % en janvier). Les prix des fruits (raisin, melon, pastèque, pomme et ananas) repartent à la hausse (+4,1 %) après quatre mois consécutifs de diminution. Le pain et les céréales (+0,7 %), le lait, les fromages et les œufs (+0,7 %) et dans une moindre mesure les produits alimentaires et les viandes (respectivement +1,0 % et +0,1 %) contribuent à cette progression. Ces augmentations sont compensées par les prix des légumes qui diminuent de 2,0 %, après deux mois de forte hausse. Ce sont en particulier l'oignon, le chou de Chine, la salade, le concombre et la patate douce qui enregistrent une diminution de leurs prix de vente. Les prix des huiles et graisses (-2,6 %) et des poissons (-0,6 %) suivent la même tendance. Les prix des boissons non alcoolisées (eau minérale, boisson gazeuse, jus et sirop) sont en faible recul (-0,4 %) alors que les prix des boissons alcoolisées (bière et vin) sont en légère croissance (+0,2 %).

Sur un an, les prix de l'alimentation augmentent de 7,3 %.

Les prix des **produits manufacturés** sont en hausse de 0,3 % en février, après deux mois de baisse en raison d'actions promotionnelles. Les biens d'équipement ménagers non durables (en particulier les produits de lavage et d'entretien) sont en hausse de 2,4 %, les produits de soin et d'hygiène corporelle de 0,8 %, les équipements audiovisuels, photographiques et informatiques de 1,3 % et les meubles de 1,2 %. La hausse des prix dans l'habillement (+0,5 %) compense la diminution du prix des chaussures (-1,3 %).

Sur un an, les prix des produits manufacturés diminuent de 0,2 %.

Les prix du **tabac** sont stables. En un an, ils progressent de 8,1 %.

Indice des prix à la consommation des ménages					
Base 100 en déc. 2021	Pondération	Indices		Variation en % sur ...	
		Fév. 2023	Le mois précédent	Les 12 derniers mois	Le début de l'année
Indice général du mois	10 000	104,68	-1,0	3,4	-0,2
Indice hors tabac	9 680	104,24	-1,0	3,2	-0,5
Indice hors tabac hors loyer	8 880	104,57	-1,1	3,5	-0,5
Détail en 5 regroupements conjoncturels					
Alimentation	2 236	112,31	0,1	7,3	1,3
Tabac	320	118,21	0,0	8,1	8,1
Produits manufacturés	2 094	99,90	0,3	-0,2	-0,1
Énergie	1 072	105,75	-3,8	7,5	-5,0
Services	4 278	101,99	-1,5	1,8	-0,4
Détail en 13 divisions*					
Produits alimentaires hors boissons	1 832	114,00	0,2	8,2	1,4
Boissons non alcoolisées	221	108,34	-0,4	6,9	0,1
Boissons alcoolisées et tabac	503	111,86	0,1	5,2	5,7
Habillement et chaussures	213	92,70	0,0	-5,8	0,8
Logement, eau, électricité, gaz et autres combustibles	1 632	102,73	0,0	2,1	0,2
Ameublement, équipement ménager et entretien courant de la maison	592	101,73	0,7	1,2	1,3
Santé	170	100,59	0,0	0,6	0,0
Transport	1 953	102,23	-5,8	3,5	-4,9
Communications	470	95,69	0,1	-4,5	-1,1
Loisirs et culture	812	100,96	0,2	1,0	-0,1
Enseignement	38	103,34	1,6	2,7	2,7
Restaurants et hôtels	665	104,58	0,0	4,0	0,0
Autres biens et services	900	103,72	1,4	3,2	1,7

* Division de la nomenclature internationale des produits (COICOP)
Source : Isee

Mesure de l'inflation pour les 20 % de ménages calédoniens les plus modestes

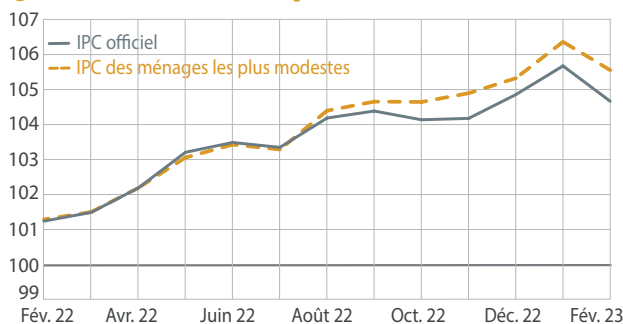
L'inflation officielle est mesurée à partir de l'évolution de l'indice des prix à la consommation présentée dans cette publication. L'évolution de chaque prix de bien et service est prise en compte selon son poids dans le budget moyen, qui correspond à celui de l'ensemble des Calédoniens. Cependant, **chaque Calédonien a sa propre structure de consommation, et donc, de dépenses : plus elle sera éloignée de la structure moyenne calédonienne utilisée, plus sa perception de l'inflation sera éloignée de la mesure officielle.**

L'isee propose désormais un suivi de l'évolution des prix pour le premier quintile de la population, c'est-à-dire les 20% des ménages les plus modestes. L'indice construit pour ces ménages est basé sur leur profil spécifique de consommation (*voir notice méthodologique*). Prenons l'exemple de l'alimentation : les dépenses sur ce poste représentent 21 % du budget moyen calédonien. Pour les 20 % des ménages calédoniens les plus modestes, l'alimentation représente 27 % des dépenses. En cas d'augmentation des prix de l'alimentation, leur perception de la hausse sera plus grande que la mesure officielle.

Lorsqu'est prise en compte la structure de dépenses des 20 % des ménages les plus modestes, les prix des biens et services sur le mois de février 2023 reculent de 0,8 %, tandis que ceux de l'ensemble des ménages baissent de 1,0 %. Pour cette catégorie des ménages les plus modestes, les prix ont globalement augmenté de 4,2 % sur un an, soit plus que la mesure officielle (+3,4 %) qui est représentative de l'ensemble de la population.

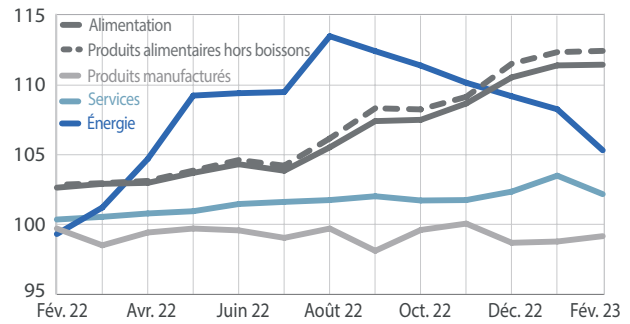
Indépendamment de la mesure de l'inflation, la hausse des prix est d'autant plus violemment ressentie qu'un ménage dispose de peu de revenus. En effet, l'essentiel de ses ressources est consacré aux dépenses de première nécessité (se nourrir et se loger). C'est ainsi que toute hausse des prix se traduira par un manque à dépenser sur d'autres postes (avec un arbitrage probablement nécessaire) ou alors à un changement du comportement d'achat, entre substitution en faveur de produits moins coûteux (et parfois de qualité inférieure) et suspension de l'achat.

● Évolution mensuelle des indices généraux



Source : Isee

● Indices des regroupements conjoncturels (base 100 déc. 2021)



Source : Isee

Indice des prix à la consommation des ménages les plus modestes

Base 100 en déc. 2021	Indices	Variation en % sur ...			
		Pondération	Fév. 2023	Le mois précédent	Les 12 derniers mois
Indice général du mois	10 000	105,57	-0,8	4,2	0,2
Indice hors tabac	9 463	104,86	-0,8	4,0	-0,2
Indice hors tabac hors loyer	8 375	105,44	-0,9	4,4	-0,3
Détail en 5 regroupements conjoncturels					
Alimentation	2 831	111,40	0,0	8,5	0,8
Tabac	537	118,08	0,0	8,1	8,1
Produits manufacturés	1 281	99,24	0,4	-0,5	0,5
Énergie	1 410	105,33	-2,7	6,0	-3,5
Services	3 942	102,22	-1,3	1,8	-0,2
Détail en 13 divisions*					
Produits alimentaires hors boissons	2 431	112,38	0,1	9,2	0,8
Boissons non alcoolisées	272	108,26	-0,2	7,1	0,2
Boissons alcoolisées et tabac	664	114,52	0,0	6,2	6,9
Habillement et chaussures	357	92,91	-0,1	-5,8	0,7
Logement, eau, électricité, gaz et autres combustibles	2 660	103,30	0,0	2,4	0,4
Ameublement, équipement ménager et entretien courant de la maison	294	102,64	1,0	1,7	1,6
Santé	145	100,85	0,0	0,9	0,0
Transport	1 150	102,77	-7,2	4,8	-5,9
Communications	389	96,73	0,1	-3,4	-1,1
Loisirs et culture	372	100,64	0,2	1,1	-0,4
Enseignement	67	101,44	0,7	0,7	0,7
Restaurants et hôtels	374	104,51	0,3	3,5	0,5
Autres biens et services	824	103,17	0,5	2,8	1,0

* Division de la nomenclature internationale des produits (COICOP)
Source : Isee